



Conseil économique et social

Distr. limitée
6 février 2024
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2024

6-8 février 2024

Point 4 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Descriptifs de programme de pays

Le Conseil d'administration

1. *Note* que les descriptifs de programme de pays, y compris les budgets indicatifs globaux, pour le Bhoutan, le Brésil, le Cambodge, la Gambie, la Guinée, Madagascar et les Philippines ([E/ICEF/2024/P/L.1](#) à [E/ICEF/2024/P/L.7](#)) ont été mis à la disposition des États Membres pour commentaires et contributions du 14 novembre au 4 décembre 2023 ;
2. *Approuve*, selon la procédure d'approbation tacite et conformément à sa décision 2014/1, les descriptifs de programme de pays, y compris les budgets indicatifs globaux, pour le Bhoutan, le Brésil, le Cambodge, la Gambie, la Guinée, Madagascar et les Philippines ([E/ICEF/2024/P/L.1](#) à [E/ICEF/2024/P/L.7](#)).

